



District Haute-Garonne de Football

**COMMISSION ORGANISATION
COUPES CHAMPIONNATS ET CALENDRIERS**



Réunion du 17 septembre 2020

P.V. n° 6

Président : Yves NARDARI

Membre : Yves BOULET – Richard GIUSEPPIN

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIORS

- Départemental 1 :

- La rencontre n° 22661117 CAZERES 2 / SALIES MANE 2, prévue le 26.09.2020 à 18h00, se déroulera le Samedi 26 Septembre 2020 à 20h00, Parc des Sports Stadium à CAZERES SUR GARONNE (Décision de la Commission – Demande du club de SALIES MANE – Application de l'Article 11.03 du Règlement des Compétitions de la Ligue de Football d'Occitanie).

- La rencontre n° 22661159 LABEGE INTER FC / SALIES MANE 2, prévue le 28.11.2020 à 18h00, se déroulera le Dimanche 29 Novembre 2020 à 15h00, Stade Just Fontaine Synthétique à LABEGE (Décision de la Commission – Demande du club de SALIES MANE – Application de l'Article 11.03 du Règlement des Compétitions de la Ligue de Football d'Occitanie – Terrain occupé à 20h00).

- La rencontre n° 22661174 PIBRAC 2 / SALIES MANE 2, prévue le 12.12.2020 à 18h00, se déroulera le Samedi 12 Décembre 2020 à 20h00, Stade Gérard Migliore à PIBRAC (Décision de la Commission – Demande du club de SALIES MANE – Application de l'Article 11.03 du Règlement des Compétitions de la Ligue de Football d'Occitanie – Terrain de la Castanette Synthétique occupé à 20h00).

- La rencontre n° 22661192 PORTET CARREFOUR RECEBEDOU 2 / SALIES MANE 2, prévue le 05.06.2021 à 18h00, se déroulera le Samedi 05 Juin 2021 à 20h00, Stade Municipal Annexe Herbe à PORTET SUR GARONNE (Décision de la Commission – Demande du club de SALIES MANE – Application de l'Article 11.03 du Règlement des Compétitions de la Ligue de Football d'Occitanie).

- Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre n° 22661709 RAMONVILLE / AUSSONNE 2, prévue le 10.10.2020 à 20h00, se déroulera le Dimanche 11 Octobre 2020 à 15h00, Stade Municipal à RAMONVILLE ST AGNE (Décision de la Commission – Occupation du terrain).

- La rencontre n° 22661723 RAMONVILLE / AUZIELLE, prévue le 07.11.2020 à 20h00, se déroulera le Dimanche 08 Novembre 2020 à 15h00, Stade Municipal à RAMONVILLE ST AGNE (Décision de la Commission – Occupation du terrain).

- La rencontre n° 22661772 RAMONVILLE / SAINT ORENS 2, prévue le 16.01.2021 à 20h00, se déroulera le Samedi 17 Janvier 2021 à 15h00, Stade Municipal à RAMONVILLE ST AGNE (Décision de la Commission – Occupation du terrain).

- La rencontre n° 22661791 RAMONVILLE / MONDONVILLE, prévue le 06.02.2021 à 20h00, se déroulera le Samedi 06 Février 2021 à 18h00, Stade Municipal à RAMONVILLE ST AGNE (Décision de la Commission – Occupation du terrain).

- La rencontre n° 22661808 RAMONVILLE / VILLEMUR, prévue le 06.03.2021 à 20h00, se déroulera le Samedi 06 Mars 2021 à 18h00, Stade Municipal à RAMONVILLE ST AGNE (Décision de la Commission – Occupation du terrain).

- La rencontre n° 22661833 RAMONVILLE / LAURAGAIS, prévue le 17.04.2021 à 20h00, se déroulera le Samedi 17 Avril 2021 à 18h00, Stade Municipal à RAMONVILLE ST AGNE (Décision de la Commission – Occupation du terrain).

- La rencontre n° 22661845 RAMONVILLE / CASTELMAUROU VERFEIL, prévue le 08.05.2021 à 20h00, se déroulera le Dimanche 09 Mai 2021 à 15h00, Stade Municipal à RAMONVILLE ST AGNE (Décision de la Commission – Occupation du terrain).

- Départemental 3 – Poule A :

- La rencontre n° 22663373 GIROU 3 / HERSOISE se déroulera le Dimanche 27 Septembre 2020 à 15h00, Stade Municipal à LABASTIDE ST SERNIN (Décision de la Commission).

- La rencontre n° 22663395 AURIAC / TOULOUSE MONTAUDRAN, prévue le 14.11.2020 à 20h00, se déroulera le Samedi 14 Novembre 2020 à 18h00, Stade Cœur Lauragais à AURIAC SUR VENDINELLE (Accord des deux clubs).

- Départemental 3 – Poule B :

- L'équipe de BAGATELLE jouera ses rencontres à domicile le Samedi à 19h30, Stade Vincent Serrer Synthétique à TOULOUSE (Décision de la Commission – Homologation de l'éclairage).

- Départemental 4 – Poule A :

- La rencontre n° 22665288 ESCALQUENS / ROQUES CONFLUENT LSP 3, prévue le 05.06.2021 à 20h30, se déroulera le Samedi 05 Juin 2021 à 18h00, Stade Municipal à ESCALQUENS (Accord des deux clubs).

- Départemental 4 – Poule C :

- L'équipe de SAINT SIMON 2 jouera ses rencontres à domicile le Samedi à 20h00, Stade Marcel Sarcos Honneur Herbe à TOULOUSE (Décision de la Commission).

- Départemental 5 – Poule D :

- La rencontre n° 22896218 RIEUX 2 / SALIES MANE 4, prévue le 10.10.2020 à 18h30, se déroulera le Dimanche 11 Octobre 2020 à 15h00, Stade Municipal à RIEUX VOLVESTRE (Décision de la Commission – Demande du club de SALIES MANE – Application de l'Article 11.03 du Règlement des Compétitions de la Ligue de Football d'Occitanie – Terrain occupé à 20h00).

U16

- Coupe du District C.A. TLSE 31 :

- La rencontre n° 23167288 SUD PYRENEES / SEYSSES FROUZINS se déroulera le Samedi 26 Septembre 2020 à 18h00, Stade Charles Marty à POINTIS DE RIVIERE (Décision de la Commission).

FEMININES

- Senior – Foot à 11 – Poule A :

- La rencontre n° 22737317 TOULOUSE METROPOLE 2 / LABEGE INTER FC se déroulera le Samedi 19 Septembre 2020 à 20h00, Stade des Argoulets Annexe 3 Herbe à TOULOUSE (Demande de la Mairie).

- Senior – Foot à 11 – Poule B :

- La rencontre n° 22737271 SALIES MANE / HA-PY EST se déroulera le Dimanche 20 Septembre 2020 à 15h00, Stade Municipal à SALIES DU SALAT (Décision de la Commission).

**Le Président de la Commission,
Yves NARDARI**